

## Vademecum - Mobilités collectives (voyages et sorties)

---

### Note de service du 07/12/2022 relative à l'organisation de mobilités collectives et sorties scolaires en France ou à l'étranger

#### Rectorat de l'académie de Créteil DACSES

Affaire suivie par : Anna MARTINO  
Mél : [ce.dacsces@ac-creteil.fr](mailto:ce.dacsces@ac-creteil.fr)

#### DAREIC

Affaire suivie par : Séverine CABELLO  
Tél : 01 57 02 67 97  
Mél : [severine.cabello@ac-creteil.fr](mailto:severine.cabello@ac-creteil.fr)

---

*Texte adressé aux chefs d'établissement*

*s/c de Mesdames et monsieur les directeurs académiques des services  
de l'éducation nationale de Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne*

---

*Annexes :*

- Vademecum-Mobilités collectives (voyages et sorties) dossier 1 sur 4*
  - Les marchés publics : cadre réglementaire des EPLE*
  - Documents requis pour une mobilité à l'étranger*
  - Sources de financement pour les projets d'ouverture européenne et internationale*
  - Circulaires académiques n° 2022-114 et n°2022-155 du 29/09/2022 relatives aux mobilités d'élèves et de personnels en France et à l'étranger*
  - Méthodologie pour l'inscription des mobilités sur le site Ariane*
  - Autorisation de sortie du territoire*
  - Textes de référence*
  - Fiche calculs budgets voyages, tableur*
- 

Ces dernières années des adaptations ont été indispensables dans nos pratiques professionnelles pour faire face à la pandémie et à la situation géopolitique.

Ces changements ont également impacté l'organisation des mobilités physiques. Il est dès lors apparu utile d'actualiser le dossier 1 sur 4 du Vademecum « voyages et sorties » qui avait été publié en 2016 par le DACSES à l'issue de travaux menés avec un groupe de chefs d'établissement et de gestionnaires.

La gestion des mobilités est un travail conséquent pour les établissements et l'objectif de ce dossier est de faciliter le travail entre les porteurs de projet et les services d'intendance. Ce document mis à jour vous permettra de trouver des informations et des outils pour organiser et sécuriser les mobilités collectives mises en place par les établissements scolaires.

**Le recteur de l'académie**

**Signé**

**Daniel AUVERLOT**